

Après passage du décret Questions – Réponses

1. Le procès en bizutage

Ce sujet concerne l'école. Pour notre part, nous avons toujours condamné et nous continuerons de condamner des actes de bizutage, si jamais ils se produisaient. Il est du ressort de l'administration de l'école : on nous dit qu'aucun fait n'a été signalé, nous a-t-elle caché des choses ?

S'est-il passé quelque chose avant que le l'IGAENR ne produise son second rapport et que le projet de décret ne paraisse ? A notre connaissance, aucun conseil de discipline n'avait eu à statuer sur de tels cas.

Une enquête administrative pour des faits présentés comme antérieurs de 6 mois, non avérés à ce jour, est survenue quelques jours après le passage du projet de décret en Conseil d'État et un mois avant sa publication : une étonnante coïncidence ??

Dans tous les cas, un décret rédigé à la hâte et qui modifie un Conseil d'administration au motif de lutter contre le bizutage, ça ne s'est encore pas vu ! Qui peut raisonnablement soutenir qu'en changeant des membres d'un Conseil d'administration, on supprime l'éventualité de faits de bizutage dans une école ? Le lien entre les deux est quand même difficile à établir !

Enfin, un article de presse annonce une éventuelle enquête préliminaire menée par le Parquet, sur signalement du ministère. C'est la procédure, qui permet simplement de déterminer s'il y a ensuite nécessité de poursuites ou non (et donc s'il y a présomption de faits susceptibles d'être poursuivis). En tout état de cause, cela concerne les responsabilités de l'école. Attendons de voir ce que conclura le Parquet. Nous y serons très attentifs, car nous sommes particulièrement attachés à l'image des Arts & Métiers.

2. Le principe de double ancrage que nous continuons à défendre

Nous n'avons rien à ajouter aux motivations de nos premières actions et les rappelons ici.

Le décret aboutit à la création d'une gouvernance « hors sol », centralisée et isolée, ayant coupé tout lien avec les anciens élèves, l'industrie qu'ils représentent et les implantations territoriales.

L'école tire sa force de ce lien entre les territoires dans lesquels elle est implantée : le décret rompt ce lien, les Présidents de campus disparaissant du conseil d'administration. Et ce n'est pas la création d'un simple conseil consultatif qui peut rétablir ce lien.

L'école tire sa force de son histoire mais aussi de sa vision de l'avenir industriel, confortée par la présence d'ingénieurs en conseil de centre. Il faut le dire clairement : les Présidents de campus ne seront plus membres du conseil d'administration et ne pourront plus lui apporter leur expertise du terrain.

En outre, ces changements de statuts ne répondent en aucune manière à l'unique prétexte invoqué par le ministère, qui est de faire disparaître une supposée « influence » des anciens, notamment sur le soi-disant maintien de faits de bizutage. On peut d'ailleurs s'interroger sur ce point : qui peut croire vraiment aujourd'hui qu'une « influence » née de la simple présence

d'anciens au Conseil d'administration, agirait sur des milliers d'élèves ! La position de l'Association des Ingénieurs est en tout cas très claire et ne varie pas : elle ne saurait cautionner en aucune manière des bizutages. Par ailleurs, notons qu'aucun délit de bizutage n'a été constaté depuis la promulgation de la loi de 1998.

Le rôle des anciens élèves, quant à leur participation à la vie socio-éducative, est parfaitement défini dans la charte signée avec l'école et les élèves ; ils reconnaissent de plus sans difficulté que celle-ci est placée sous la responsabilité exclusive de la Direction de l'École. Et celle-ci a seule le « pouvoir de police ».

Nous ne commentons pas la constitution du nouveau Conseil d'Administration, au sein duquel nous retrouvons quelques Gadzarts. Nous constatons simplement ce que nous craignons : les Présidents de Campus ne participant plus au Conseil d'Administration, cette instance devient sans véritable poids. Ils démissionnent donc majoritairement.

L'application du décret aboutit à la mainmise totale des outils de gouvernance par la direction générale de l'école, un déni d'efficacité, de création de valeur et de démocratie.

La situation particulière des Arts & Métiers fait écho aux travaux menés actuellement, à la demande du ministère, de simplification des relations entre universités et grandes écoles au sein des COMUES. Elle est en passe de concrétiser le risque souligné par la Conférence des Grandes Écoles : l'absorption pure et simple d'un enseignement de haute qualité, toutes disciplines confondues (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce...) par le monde universitaire au sein duquel il sera « englouti ». Ce nivellement et cette dilution des enseignements ont contribué à faire disparaître les spécificités et la variété des grandes écoles comme des universités, qui faisaient la richesse et la force de l'enseignement supérieur en France. Cet affaiblissement tombe bien mal, alors même que les pays évoluent dans un environnement concurrentiel mondial, y compris en termes de formations.

3. L'avenir de l'école des Arts & Métiers

Ce décret handicape l'avenir de l'école. Par ailleurs, la réorientation de la feuille de route de la direction générale constitue un second point d'inquiétude pour nous. Par exemple, nous avons porté sur les fonts baptismaux le « Bachelor » qui devait être la nouvelle filière de recrutement de l'école. C'était une décision forte du conseil d'administration : aujourd'hui le Bachelor devient un nouveau diplôme à part entière alors qu'il devait permettre à 60 % à 75 % des élèves de se diriger vers la formation d'ingénieur.

Le « ranking » de cette dernière ne cesse de se détériorer : ceci nous pousse à investir encore plus d'énergie dans le tutorat des élèves s'ils le souhaitent.

Notre discours sur l'état de l'école n'a en rien bougé à ce jour, **et nous confirmons que l'excellence doit être et rester l'objectif de l'École.**

4. L'avenir pour la Société des Ingénieurs Arts et Métiers

Rappelons que notre vocation ne se résume pas au soutien aux élèves et à l'École, mais aussi au soutien à nos membres tout au long de leur vie professionnelle et au développement / rayonnement de l'industrie. Nous avons déjà fort à faire et **nous continuerons à développer nos projets.**

Nous en annoncerons un certain nombre d'ici la fin de l'année. **Ils porteront la marque Arts & Métiers, reconnue dans le monde.**

5. Notre implication dans l'école des Arts & Métiers

Nous ne dévierons pas de nos missions historiques et nous aiderons au mieux les élèves ingénieurs Arts et Métiers. Nous continuerons à leur attribuer des prix, des bourses, des prêts, des subventions pour mener à bien leurs projets. Nous continuerons à construire, entretenir et gérer des résidences au sein desquelles ils pourront avoir les meilleures conditions d'épanouissement.

6. Pourquoi les anciens seraient-ils indispensables aux élèves, à l'école ?

Les études les plus récentes montrent qu'au sein des plus grands succès des universités américaines, se trouvent les alumni.

Le gouvernement prône dans différentes récentes communications le souhait que les alumni se rapprochent des écoles pour les aider... alors qu'il agit à l'inverse pour une des plus grandes et anciennes écoles d'ingénieurs du pays... Allez comprendre la logique...

Les anciens élèves allient expérience industrielle et connaissance des problématiques de formation. Ils contribuent à son excellence et à l'affirmation de sa marque au travers de 2 000 bénévoles, du financement de résidences pour les élèves, de bourses, de prêts... Ils apportent donc un soutien très concret aux élèves, particulièrement pour accompagner celles et ceux qui connaissent des difficultés.

Quelques chiffres-clé :

- La Société des Arts & Métiers a financé pour les élèves 2 655 K€ en 2015 :
 - Subventions pour des projets développés par des élèves : ils favorisent la vie associative ou valorisent la marque (Grand défis : embellissement d'une abbaye ou d'un hospice de personnes âgées, concours technologiques nationaux, travaux dans les résidences ou l'école pour améliorer la vie étudiante (installation d'un lieu de restauration, rénovation des foyers...) : 200 K€ ;
 - Prêts pour les élèves et les anciens (environ 60), à taux zéro avec remboursement différé : 165 K€ ;
 - Bourses et prix : 240 K€ (Une soixantaine d'élèves cette année avec la Fondation Arts & Métiers) ;
 - Promotion de l'ingénieur : 50 K€ pour financer les bus permettant aux élèves de se rendre sur les salons ou dans les écoles ;
 - Rénovation de résidences : 2 M€ en 2015 sur un programme de 30 M€. Les anciens permettent ainsi à un millier d'élèves d'être logés et de manière correcte, se substituant ainsi à l'État ;
- La Fondation Arts & Métiers a financé pour les élèves 2 735 K€ en 2015 :
 - Bourses : 450 K€ ;
 - Rénovation ou construction de résidences : 2 M€ en 2015 pour les résidences de Paris et d'Angers ;
 - Subventions pour des projets développés par des élèves en complément de la Société et dans des perspectives souvent d'actions humanitaires : 50 K€ ;
 - Projets spécifiques de rénovation (Foyers, cuisine...) : 220 K€ ;
 - Prix : 15 K€.

7. Que sont vos Traditions ? Il y a eu des articles de presse parlant de « scandales de bizutage » aux Arts & Métiers : pourquoi ?

Déramatisons tout de suite le sujet : l'Union des Élèves de l'ENSAM (UE ENSAM) propose une expérience humaine enrichissante fondée sur une pratique collective associative. La Période de Transmission des Valeurs (PTV) qui en constitue le socle, se fixe l'objectif à l'arrivée des nouveaux élèves de contribuer à l'employabilité des futurs ingénieurs, développer leur maturité, renforcer l'attractivité de l'école, développer leur capacité à travailler en équipe.

L'Union des Élèves veille à promouvoir l'apprentissage et la pratique des valeurs universelles, républicaines et laïques, des Gadzarts : solidarité, altruisme, respect, travail, exemplarité, ouverture, responsabilité, éthique, engagement, citoyenneté.

Le respect des valeurs et des engagements associés vise à faire du Gadzarts un ingénieur citoyen, compétent, déterminé, responsable et humaniste dans sa vie professionnelle et civile.

Le programme de la PTV est validé dans chaque Campus par les Directeurs, en toute connaissance des activités. Il est donc contrôlé.

Durant la PTV, ce sont également des grands projets collectifs qui seront menés : par exemple défricher des terrains autour de bâtiments historiques, repeindre des salles dans des maisons de retraite, rénover une cantine dans un centre, etc. Nous sommes bien loin de fantasmes de bizutage ! Et il n'y a rien qui ne puisse être partagé, expliqué et validé. Nous sommes bien loin de je ne sais quels fantasmes alimentant la suspicion de bizutages. Encore une fois, nous condamnons fermement toute pratique de bizutage tel qu'il est défini par la loi de 1998.

Enfin, il faut rappeler que l'école, les élèves et les anciens ont signé une Charte Tripartite en juin 2015, qui traduit la reconnaissance par tous de l'importance de la PTV dans la formation de l'ingénieur Arts & Métiers.

8. Votre École, ce sont combien d'élèves ? combien de centres ?

Les sociétaires de l'Association des Ingénieurs Arts et Métiers, ce sont 33 000 ingénieurs diplômés dont 6000 dirigeants d'entreprises

Ce sont 6 200 étudiants accueillis sur 8 campus sur le territoire national (Paris, Châlons-en-Champagne, Cluny, Angers, Bordeaux, Metz, Aix-en-Provence, Lille) mais aussi présents dans le monde entier. Ces 8 campus sont évidemment importants dans la vie sociale et économique des territoires dans lesquels ils sont implantés.

L'école, ce sont 1 100 diplômés chaque année, ce sont 400 enseignants, ce sont des chercheurs, c'est une formation continue...

9. Quelles sont les spécificités de l'École ?

L'origine de l'école est liée au début du machinisme à la fin du 18ème siècle. Elle devait fournir des ouvriers alliant l'intelligence de la science à l'habileté de la main.

Ce concept fonde l'ADN de l'école qui s'est développée durant le XIXème et le XXème siècle par la création de centres répartis sur tout le territoire national.

Le lien a été ainsi établi entre les sciences, les savoir-faire et les territoires. Cela a contribué à l'action essentielle des ingénieurs Arts & Métiers (y compris ECAM et ICAM) qui ont joué un rôle majeur dans l'infrastructure industrielle de la France.

Il existait même un corps spécifique d'enseignants (professeurs du corps ENSAM) qui devaient avoir une pratique industrielle en plus de leurs compétences académiques. Ce corps a été "mis en extinction" en France alors que son équivalent est encore particulièrement actif en Suisse ou en Allemagne dans les Fachschule.

L'abandon des filières technologiques en France place les filières d'ingénieurs praticiens comme l'ENSAM dans une situation de porte à faux, et le discours politique en faveur de l'industrie du futur est mis à mal par les pratiques stériles du ministère de l'Éducation.

Les « avantages concurrentiels » uniques de l'ENSAM sont :

- Une marque forte susceptible de fédérer autour d'elle d'autres établissements technologiques et d'attirer des élèves à l'international ;
- Une structure stable régionalisée, peu sensible à l'agitation universitaire, bénéficiant de ressources additionnelles et d'appuis industriels et régionaux forts lui permettant d'être un acteur majeur de la formation d'ingénieurs généralistes et aptes à participer l'industrie du futur.

10. Quels sont les concurrents des Arts & Métiers ?

Il n'existe pas d'écoles concurrentes mais des écoles semblables (ECAM, ICAM) et autrefois le CNAM qui peu à peu a élargi son offre..

Ces ingénieurs praticiens sont indispensables au bon fonctionnement de notre industrie. Sans eux, l'organisation des entreprises produisant des équipements de transport (véhicules, avions, hélicoptères, lanceurs...), de production d'énergie (nucléaire, éolien...) serait sérieusement affectée.

11. Quel est le classement de l'École d'Arts & Métiers ?

17^{ème} dans le récent classement « Usine Nouvelle ». En 1982, l'ENSAM était 1^{er}. Durant les 4 dernières années, l'école a reculé de 5 places. On peut s'interroger sur cette baisse... Les polémiques et rumeurs lancées par le ministère ne contribuent évidemment pas à une remontée dans le classement...

12. Pourquoi la Société des Ingénieurs Arts & Métiers ne s'entend pas avec la Direction Générale de l'École ? Quelles sont les éventuelles divergences entre les deux ?

Il n'existe aucun problème de personne. La question qui peut être posée, c'est de comprendre pourquoi un DG trahit sa profession de foi de candidature et de début de mandat, ceci à quelques mois de son renouvellement, et au moment où il existe un constat partagé par les anciens et une grande partie du corps professoral, sur les résultats générant de fortes inquiétudes pour l'avenir de l'école.

13. Nous avons l'impression que ce sont des règlements de compte : est-ce le cas ?

Il n'existe aucun règlement de compte. Les anciens sont attachés à l'école et s'investissent en tant que bénévoles de la Société des Ingénieurs Arts & Métiers.

Il n'existe aucun problème de personnes : c'est bien l'évolution des résultats de l'école, son ranking, la qualité des ingénieurs qu'elle forme qui préoccupent les anciens.

14. Comment justifier les monômes ? Les participants ne perdent-ils pas leur libre arbitre ?

Le monôme est un moment de partage, de chant et de joie. Les plus anciens se font un plaisir de le partager avec de jeunes ingénieurs Arts & Métiers. C'est un plaisir d'y participer. Il n'existe pas de contrainte : vient qui veut. Diriez-vous que dans un stade de football les supporters qui chantent la marseillaise n'ont pas leur libre arbitre ?

15. D'autres écoles n'ont pas d'anciens au Conseil d'Administration qui les aide pourtant. Pourquoi pas vous ?

D'autres grandes écoles sont dans une situation assez similaire à la nôtre. Je vous laisse deviner lesquelles. Au contraire de certaines très connues, nous n'avons pas d'ancien à leur tête et un seul comme directeur de campus. L'ouverture vers le monde universitaire était le souhait du Conseil d'administration, nous avons innové..

16. Vous avez un réseau « hyper puissant » : communiquez-vous en interne sur ce sujet ?

Je ne sais pas ce que veut dire « un réseau hyper puissant ». Les ingénieurs Arts & Métiers forment une grande communauté, soudée et unie par des valeurs . Évidemment, la situation actuelle inquiète les anciens. Nous avons énormément de réactions et d'interrogations, et d'inquiétudes, de leur part. Ils considèrent que la menace est grande de voir cette école dégringoler dans les classements, au détriment de l'industrie française et pour le malheur des étudiants qui ont fait le rêve de la rejoindre. Quand près de 23 000 personnes, d'horizons très divers (et donc pas forcément des anciens), signent une pétition sur l'avenir de l'école, cela montre bien qu'il ne s'agit pas de « réseau » mais bien d'une inquiétude partagée partout en France.

17. L'école semble avoir choisi une autre identité pour représenter la marque Arts & Métiers ? Pourquoi ? Vous avez refusé de coopérer ?

Un travail sur la gestion de marque a été mené avec l'école et un cabinet de conseil spécialisé. Ce travail collaboratif, financé par la Soce, a abouti à une marque semi-figurative qui devait être utilisée par tous les acteurs de l'univers Arts & Métiers à partir de mi-janvier.

L'école a brutalement changé d'avis, après une année et demi de travail, pour une raison que nous ne connaissons pas.

Nous appelons encore de nos vœux un nouveau changement d'avis, cette fois dans le bon sens.

De notre côté, nous utilisons notre nouvelle identité visuelle.